

LES ENTRETIENS D'AUXERRE

2020
6/7 NOVEMBRE



DES PRATIQUES DÉMOCRATIQUES
AVANT LA DÉMOCRATIE ?

Olivier CHRISTIN

Historien, Directeur d'études à l'École pratique
des hautes études (PSL)



éfléchir en historien de l'époque moderne à l'avenir de la démocratie et aux outils qui s'offrent pour le penser est un défi. A première vue, en effet, les monarchies d'Ancien

Régime et l'Eglise des XVI-XVIII siècles ne sont pas vraiment de grandes institutions démocratiques et pas davantage des lieux où aurait pu se faire ou se préparer l'apprentissage de la subjectivité politique, de l'engagement civique, du « sacre du citoyen ». Il faut donc accepter de faire un retour en arrière et un détour. Il doit conduire à ne pas s'arrêter à la typologie des régimes et des formes de gouvernement et à ne pas considérer qu'il ne peut y avoir d'expériences démocratiques que dans des régimes démocratiques, pour inciter à se pencher sur les pratiques concrètes et sur les manières de décider en commun qui pouvaient avoir cours à d'autres moments, dans d'autres contextes, avec d'autres outils intellectuels.

I faut prendre le temps, par exemple, d'évoquer de grands mouvements politiques et idéologiques comme le conciliarisme, qui constitua à partir de la sortie du Grand Schisme l'une des contestations les plus puissantes de l'autorité du souverain pontife au nom d'une conception collégiale de l'Eglise, ou de décrire certaines formes d'institutions représentatives, comme les Etats Généraux ou les Assemblées générales de l'Eglise : il y a là des précédents, des modèles, des traditions intellectuelles que l'on peut en partie rapprocher de l'expérience démocratique moderne à la suite des travaux de Léo Moulin, qui parlait à propos des élections ecclésiastiques d'un « laboratoire » des techniques électives modernes.

Mais il faut surtout entrer dans le détail de lieux plus modestes et parfois mal connus : les assemblées villageoises où les habitants choisissent ensemble le maître d'école ou la sage-femme, les Landsgemeinde suisses qui jouissent de prérogatives si

importantes qu'elles sont parfois utilisées pour trancher la question cruciale du choix entre catholicisme et protestantisme au tout début du XVIe, des ordres religieux qui continuent d'élire leurs supérieurs malgré les pressions et les interférences extérieures, des métiers urbains ou des compagnies par action comme les compagnies coloniales, les grandes compagnies minières ou certaines banques dans lesquelles les assemblées d'actionnaires élisent les dirigeants et décident des grandes questions et observer plus généralement tous ces lieux où l'on prenait en commun les décisions, y compris pour le choix des dirigeants, dans des formes curieuses, éloignées de notre principe qui établit que toutes les voix se valent et qu'en les additionnant on peut dessiner la volonté générale.

C'est à ce prix que l'on peut porter au jour le travail historique concret d'invention des formes modernes de délibération et de décision, comprendre par exemple les conditions du lent triomphe de la décision majoritaire ou celles du recul du tirage au sort comme mode légitime et juste de sélection des dirigeants. Et c'est à ce prix que l'on peut retrouver la trace d'autres possibles, d'autres choix politiques, d'autres manières de penser le bien commun et la contribution de chacun à sa détermination qui font justement écho à nos préoccupations actuelles.

Olivier CHRISTIN, Historien, Directeur d'études à l'École pratique des hautes études (PSL)

Bibliographie

Olivier CHRISTIN, Républiques et républicanismes : les cheminements de la liberté, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2019.

Olivier CHRISTIN, (Dir. avec Marion Deschamp) Critique de la langue politique : les concepts nomades et l'histoire des idées, Lormont, Le Bord de l'eau, 2019.